



Observatoire Régional de l'Emploi et des Données Sociales (OREDS)
CDG des Hauts-de-France



Rapport Social Unique 2025

Webinaire 2026

SOMMAIRE

INTRODUCTION

RÈGLEMENTATION ET CALENDRIER

PRESENTATION DE LA PLATEFORME DONNEES SOCIALES

LES NOUVEAUTÉS (2026)

VALORISATION DES DONNÉES SOCIALES

LES OUTILS

CONCLUSION

Introduction


→ Pourquoi réaliser votre RSU ? Pour votre politique RH



Pour le recensement national

- 5 publications / livrables nationaux
- 2 bases de données

Réglementation et calendrier



Code général

Code Général de la
Fonction Publique –
Livre II, Titre 3



Loi

Loi du 6 août 2019
de la transformation
de la Fonction
Publique – Article 5



Décret

Décret n° 2020 - 1493
du 30 novembre 2020



Arrêté

Arrêté du 14 août 2023
fixant la liste des
indicateurs contenus
dans la base de données
sociales

- Votre CDG vous accompagne tout au long de la collecte des données.
- Rapprochez-vous de votre CDG pour connaître la date de fin de cet accompagnement.



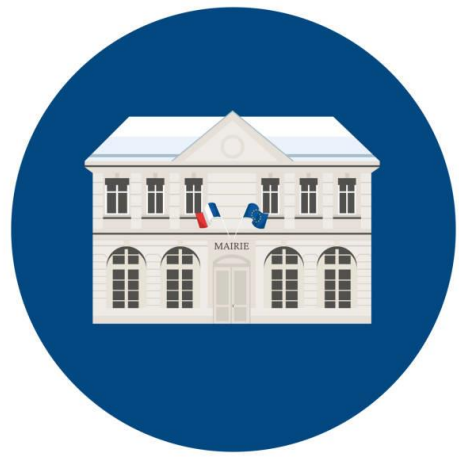
Avril -Mai 2026

Ouverture de la campagne de collecte sur le site « données sociales » (www.donnees-sociales.fr)



31 octobre 2026

Clôture de la campagne de collecte
Transmission des données à la DGCL par vos
Centres de Gestion



Les collectivités de 50 agents et + disposant de leur propre Comité Social Territorial

Passage au CST

La base de données sociale doit être transmise aux membres du CST.

✦ *Art.8 du Décret n°2020-1493 du 30 novembre 2020*

Présenter la synthèse du RSU (doc de 6 pages ou autre format) lors du CST pour avis.

✦ *Art.9 du Décret n°2020-1493 du 30 novembre 2020*

Publication

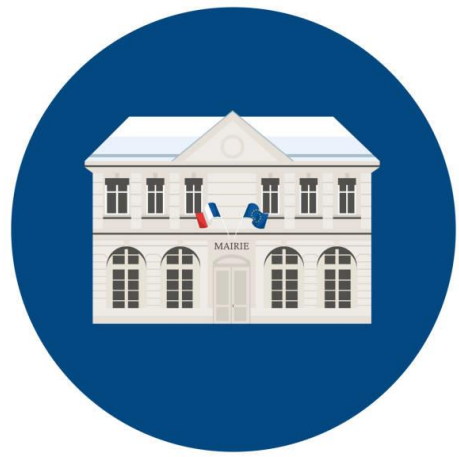
Rendre public le RSU dans un délai de 60 jours suivant sa présentation au CST, et au plus tard le 31 décembre de l'année en cours, via le site internet ou tout autre support accessible.

✦ *Art.10 du Décret n°2020-1493 du 30 novembre 2020*

Assemblée délibérante

Présenter à l'assemblée délibérante après recueil de l'avis du CST.

✦ *Art.9 du Décret n°2020-1493 du 30 novembre 2020*



Les collectivités de - 50 agents rattachées au Comité Social Territorial du Centre de Gestion

Passage au CST

Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale élaborera un RSU départemental en consolidant les RSU transmis et validés par les collectivités relevant de ses CST.

Assemblée délibérante

Possibilité de présenter le RSU à l'assemblée délibérante, sans caractère obligatoire.

Index Egalité Professionnelle

Les régions, les départements, les communes et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 40 000 habitants gérant au moins 50 agents permanents, publient désormais annuellement leur résultat en termes d'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes, sous la forme d'un index de l'égalité professionnelle ainsi que les actions mises en œuvre pour supprimer, le cas échéant, les écarts constatés.

Rappel du calendrier :

- Au plus tard le **30 septembre** : publication des indicateurs et de l'index sur le site de chaque collectivité ou établissements publics
- Au plus tard le **15 octobre** : transmission des indicateurs et de l'index au représentant de l'Etat dans le département.

A minima remplir les indicateurs concernés par l'index : 1.1.1, 1.1.4, 1.2.1, 1.2.4, 3.1.1, 3.2.1, 1.9.6.3, 1.9.6.4, 1.9.6.1.C et 3.4.0.1.

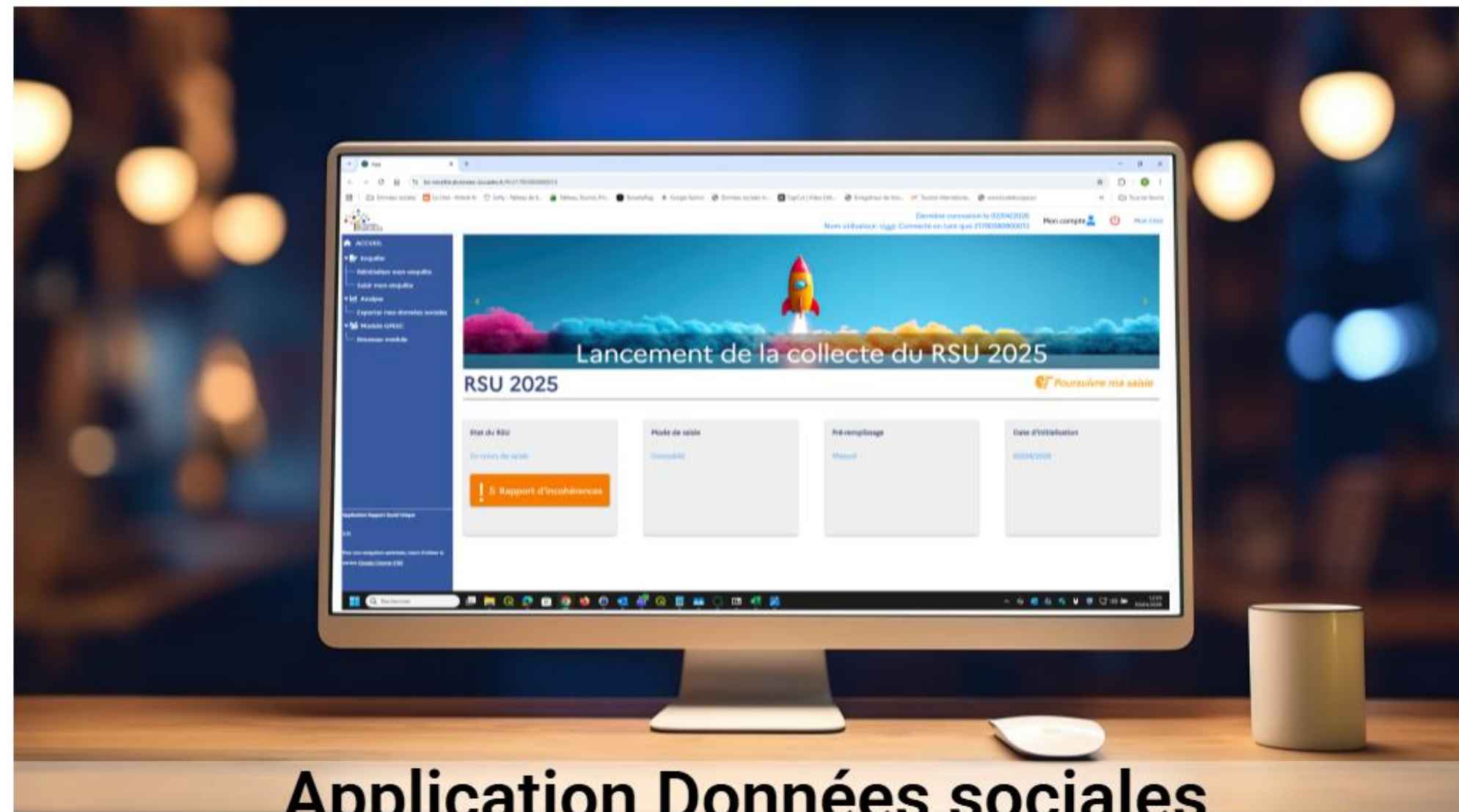
Contact : dgcl-index@dgcl.gouv.fr

Présentation de la plateforme « Données sociales »

<https://www.donnees-sociales.fr> ou accès sur le site de votre centre de gestion



Accueil ▾ Aide à l'utilisation Panorama de l'emploi ▾ Accès Centre de Gestion Clik Centre de Gestion Cahier technique



Application Données sociales

[SE RENDRE SUR L'APPLICATION](#)

[Aide en ligne](#)

[Contactez nous](#)

Les avantages de la plateforme données sociales



ACCÈS SÉCURISÉ

avec des identifiants
de connexion
personnels à chaque
établissement



FULL WEB

avec une
saisie exclusivement
en ligne.



GAIN DE TEMPS

avec un pré-
remplissage de vos
données grâce à aux
imports



SAUVEGARDE

des données
instantanées grâce aux
identifiants de
connexion



UN SEUL ENDROIT

où saisir et
transmettre votre rsu
au cdg et la
possibilité de
dialoguer en ligne

Les grands principes de la plateforme “données sociales”

- ➔ Bénéficier des contrôles de cohérences sur partie consolidée de l’application
- ➔ Obtenir un contrôle complémentaire des données de la part du CDG
- ➔ Envoi sécurisé et assuré à la DGCL
- ➔ Compléter les enquêtes complémentaires Handitorial, RASSCT et GPEEC
- ➔ Obtenir la synthèse automatisée pour présentation au CST et se voir proposer plus facilement des analyses personnalisées RH de la part de son CDG

SE CONNECTER

<https://bs.donnees-sociales.fr/> ou accès sur le site de votre centre de gestion





SIRET

MOT DE PASSE



[Mot de passe oublié ?](#)

SE CONNECTER

Deux navigateurs à privilégier pour un fonctionnement optimal de l'application :  Google Chrome  Mozilla Firefox

Mot de passe identique à la session de l'année dernière
Il est fortement recommandé de le modifier à la 1^{ère} connexion (RGPD)

Le mot de passe devra contenir

- 12 caractères
- Doit contenir différents types de caractères (Majuscules, minuscules, chiffres, caractères spéciaux)

MON COMPTE

Nous vous conseillons fortement d'autoriser votre Centre de Gestion à visualiser vos données afin de vous accompagner

Mon compte

Identification

[Changer mot de passe](#)



Paramétrage

Autoriser le CDG à visualiser mon Rapport Social Unique en mode Agent par Agent et en mode consolidé ?

Autoriser le CDG à accéder aux données module GPEEC ?

Autorisez vous le partage de vos données anonymisées dans le cadre du partenariat avec votre courtier en assurance ?

Affiliation de votre collectivité au CDG en 2023

Rattachement au Comité Social Territorial (CST) du CDG en 2023

Contacts dans ma collectivité



Vérifiez vos informations

Contacts de mon centre de gestion



PRÉPARER MON ENQUÊTE

Démarrer ma saisie RSU 2025

ACCUEIL

Enquête

Préparer mon enquête

Saisir mon enquête

Analyse

Exporter mes données sociales

Module GPEEC

Nouveau module

Démarrer une saisie avec pré-remplissage

Importer mes données

Démarrer une saisie sans pré-remplissage

Agent par agent

Tableau par tableau

Aucun agent rémunéré en 2025

Transmettre mon RSU à vide

Effacer les données saisies

Réinitialiser le mode de saisie

Application Rapport Social Unique

3.28

Pour une navigation optimisée, merci d'utiliser la version [Google Chrome V143](#)


PRÉPARER MON ENQUÊTE


SAISIE AVEC PRE-REPLISSAGE

Démarrer ma saisie RSU 2025

- DSN – N4DS : agent par agent
- FICHER APA : agent par agent
- FICHER D'ÉCHANGE : tableau par tableau

Démarrer une saisie avec pré-remplissage

 Importer mes données

 Base carrière CDG

Démarrer une saisie sans pré-remplissage


 Agent par agent

 Tableau par tableau

Aucun agent rémunéré en 2025

 Transmettre mon RSU à vide

Effacer les données saisies

 Réinitialiser le mode de saisie

PRÉPARER MON ENQUÊTE

SAISIE SANS PRE-REPLISSAGE

Démarrer ma saisie RSU 2025

Saisie manuelle

Démarrer une saisie avec pré-remplissage


 Importer mes données

 Base carrière CDG

Démarrer une saisie sans pré-remplissage

 Agent par agent

Identité de l'agent / Statut

 Tableau par tableau

Centre d'emplois	Type de recrutement (à l'usage de l'agent à partir du 01 janvier 2025)							Total
	Agents titulaires	Agents vacataires	Agents temporaires	Agents stagiaires	Agents apprentis	Agents à temps partiel	Agents à temps plein	
Redacteurs	0	0	0	0	0	0	0	
Secrétaires de mairie	0	0	0	0	0	1	1	
Attachés	1	0	0	0	0	0	1	

Aucun agent rémunéré en 2025

 Transmettre mon RSU à vide

Effacer les données saisies

 Réinitialiser le mode de saisie

Activation d'un RSU Simplifié

Activation d'un RSU Simplifié par le CDG : Explications aux Collectivités

Dans le cadre de l'accompagnement des collectivités rattachées à la Comité Social Territorial (CST) du Centre de Gestion (CDG), nous avons mis en place un Rapport Social Unique simplifié afin de faciliter la déclaration des données sociales. Cette démarche vise à réduire la charge de travail et à éviter les erreurs sur des dispositifs qui ne vous concernent pas.

Principe de la simplification

Pour alléger le processus de saisie, le CDG a pré-rempli certains indicateurs présents dans la partie Informations Collectivités :

- À 0 ou avec la mention "non" lorsque les dispositifs ou données ne s'appliquent généralement pas aux collectivités de votre profil.
- Cela permet de vous concentrer uniquement sur les éléments pertinents pour votre structure.



Possibilité de modification

Cependant, si un indicateur pré-rempli vous concerne, vous avez toujours la possibilité :

1. D'accéder à l'indicateur concerné,
2. De modifier les données pré-remplies pour les compléter avec des valeurs spécifiques à votre situation.

En cas de question ou de difficulté, l'équipe du CDG reste à votre disposition pour vous accompagner dans la saisie de votre RSU. N'hésitez pas à nous contacter pour toute précision supplémentaire.

Votre CDG, partenaire de vos démarches simplifiées.

Non Oui

MODE AGENT PAR AGENT

- ACCUEIL
- Voir la FAQ
- Tableau de bord Agent par Agent
 - Informations collectivités
 - Liste des agents

Saisie agent par agent

Statut	Effectif théorique au 31/12/2024	Nombre d'arrivées en 2025	Nombre de départs en 2025	Effectifs présents et rémunérés au 31/12/2025
Fonctionnaire	2	0	0	2
Contractuel permanent	1	0	0	1
Contractuel non permanent	0	0	0	0
Emplois permanents	3	0	0	3

[+ Ajouter agent](#)

Nombre d'agent contrôlés : 0
Nombre d'agent à contrôler : 3

[Supprimer les agents sélectionnés](#)

Colonne visible : ID, Nom, Prénom, Commentaire, Date de naissance, Genre, Statut, Etat, BOETH, Action

<input type="checkbox"/>	ID	Nom	Prénom	Commentaire	Date de naissance	Genre	Statut	Etat	BOETH	Action
<input type="checkbox"/>	1990926	Herel	Mathilde		01/1990	Femme	Contractuel sur emploi permanent	5%	Non	Modifier
<input type="checkbox"/>	1990927	Bakhti	Soumia		01/1990	Femme	Titulaire	7%	Non	Modifier
<input type="checkbox"/>	1990928	Destinee	Delphine		01/1990	Femme	Titulaire	7%	Non	Modifier

Application Rapport Social Unique

3.28

Pour une navigation optimisée, merci d'utiliser la version [Google Chrome V143](#)

La collectivité peut saisir dans une case commentaire l'établissement secondaire de l'agent (EPHAD...) Ou le service dans lequel l'agent travaille

PASSER EN TABLEAU PAR TABLEAU (anciennement mode consolidé)

Etape suivante pour passer en mode consolidé (tableau par tableau)

Tableau de bord agent par agent

Réinitialiser toute la saisie de vos agents (action irréversible)

Export EXCEL données agents

Étape suivante RSU Consolidé

Saisie débutée le 05/05/2026 sans pré-remplissage

Attention

Souhaitez-vous vraiment basculer votre saisie vers consolidé ?

ANNULER OUI

Informations des agents

Nombre d'agents contrôlés : 0

Nombre d'agents à contrôler : 3

Accéder à la liste des agents 6%

Récupérer ma saisie GPEEC 2024

Données collectivité

Informations collectivité 52%

MODE TABLEAU PAR TABLEAU


SAISIE AVEC OU SANS PRE-REPLISSAGE


- ACCUEIL
- Emploi
- Recrutements
- Parcours professionnels
- Organisation du travail
- Rémunération
- Santé et sécurité au travail
- Formation
- Droits Sociaux
- Environnement
- Rassct
- Handitorial
- Gpeec


Application Rapport Social Unique


version 2024.1.3

Pour une navigation optimisée, merci d'utiliser la version Mozilla V124 et Google Chrome V123


 Réinitialiser la saisie

 0 Rapport d'incohérences


 Export EXCEL saisie en cours


 Transmettre le RSU


Saisie débutée le 04/04/2024 sans pré-remplissage.


 **Emploi** 0%


 **Parcours professionnels** 0%

 **Rémunération** 0%

 **Formation** 0%

 **Environnement** 0%


 **Recrutements** 0%

 **Organisation du travail** 0%

 **Santé et sécurité au travail** 0%

 **Droits sociaux** 0%

 **RASSCT** 0%

 **Handitorial** 0%

 **GPEEC** 0%

RAPPORT D'INCOHERENCES

RSU 2025

 Poursuivre ma saisie

Etat du RSU

En cours de saisie

 3 Rapport d'incohérences

Mode de saisie

Consolidé

Pré-remplissage

Manuel

Date d'initialisation

05/05/2026

Exemples

ID_BILASOCICONS	NM_ORDRE	INDICATEUR	ANOMALIE
124362	0	IND140	Le total 1.4.0(1) Femmes doit être égal au total Femmes du 1.1.1
124362	1	IND140	Le total 1.4.0(2) Femmes doit être égal au total Femmes du 1.2.1
124362	2	IND140	Aucun agent n'est renseigné à l'indicateur 1.4.0, merci de vérifier que cela est exact

Code couleur

 En cours  Donnée(s) en attente  Erreur(s) de cohérence  Donnée(s) remplie(s) à 0  Donnée(s) remplie(s)

TRANSMISSION ET VALIDATION DES DONNEES



Lorsque votre RSU est validé par le CDG, il est transmis à la DGCL.

La qualité de vos données est importante pour que la DGCL et les CDG puisse les exploiter.

Les nouveautés 2026

Fonctionnalité applicative

Nouvelle fonctionnalité de personnalisation de l'interface. Un paramétrage par défaut sera proposé avec possibilité de créer ses propres réglages (couleurs de nuit, polices).

→ Fonctionnalité active avant l'été 2026

Indicateurs

L'indicateur **1.9.6.1.C** « *Promouvables pour un avancement de grade* » est remplacé par deux indicateurs distincts :

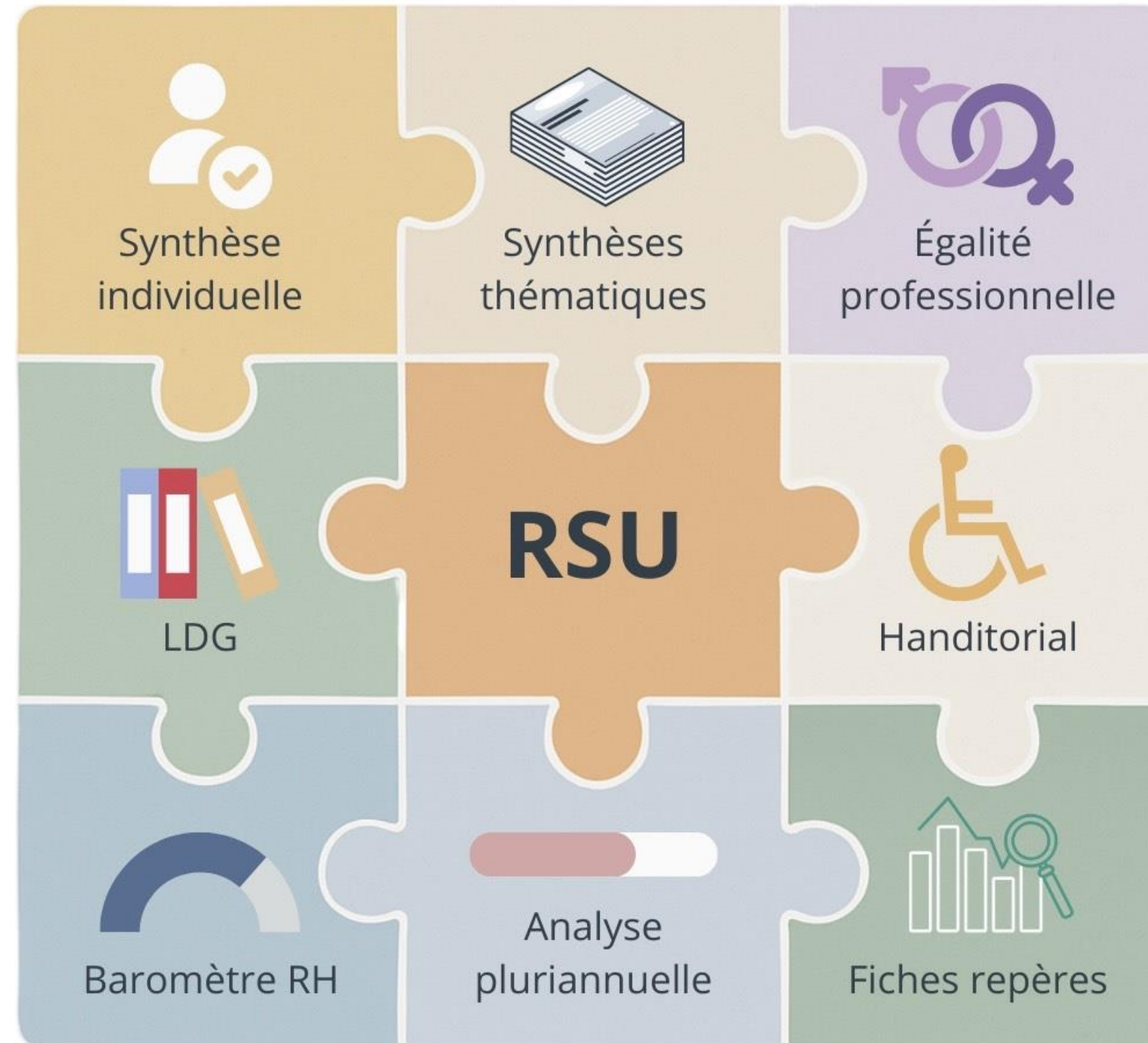
→ 1.9.6.3

Agents promus par voie d'inscription à un tableau annuel d'avancement, établi au regard de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience

→ 1.9.6.4

Agents promouvables au choix par voie d'inscription à un tableau annuel d'avancement, établi au regard de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience

Valorisation des données sociales





SYNTHÈSE DU RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2024

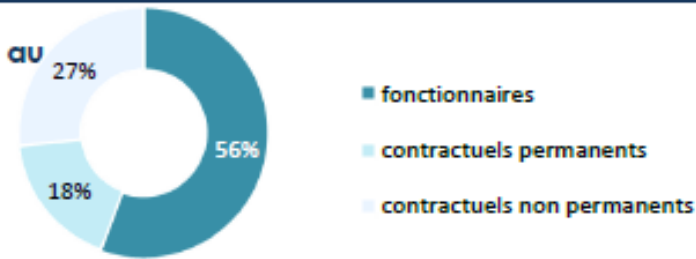
COMMUNE TEST

Cette synthèse du Rapport sur l'État de la Collectivité reprend les principaux indicateurs du Rapport Social Unique au 31 décembre 2023. Elle a été réalisée via l'application www.bs.donnees-sociales des Centres de Gestion par extraction des données 2023 transmises en 2024 par la collectivité au Centre de Gestion du Nord.

Effectifs

79 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2023

- > 44 fonctionnaires
- > 14 contractuels permanents
- > 21 contractuels non permanents



Nombre d'emploi aidés

2 ^{3%}
Part des emplois aidés (tous emplois)

Taux de féminisation (emplois permanents)

56,9%

Nombre de CDI

0 ^{0%}
Part des CDI (tous contrats)

Nombre d'emploi saisonniers ou accroissement

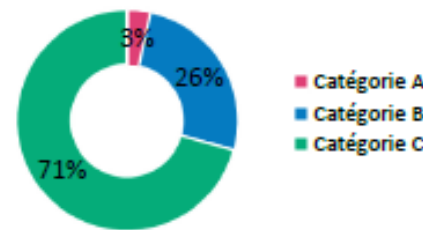
16 ^{20%}
Part des saisonniers (tous emplois)

Caractéristiques des agents permanents

Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Ensemble
Administrative	25%		19%
Technique	64%	14%	52%
Culturelle	5%	86%	24%
Police municipale	2%		2%
Animation	5%		3%

Répartition des agents par catégorie



Taux de féminisation par catégorie



Taux de féminisation par statut (emplois permanents)



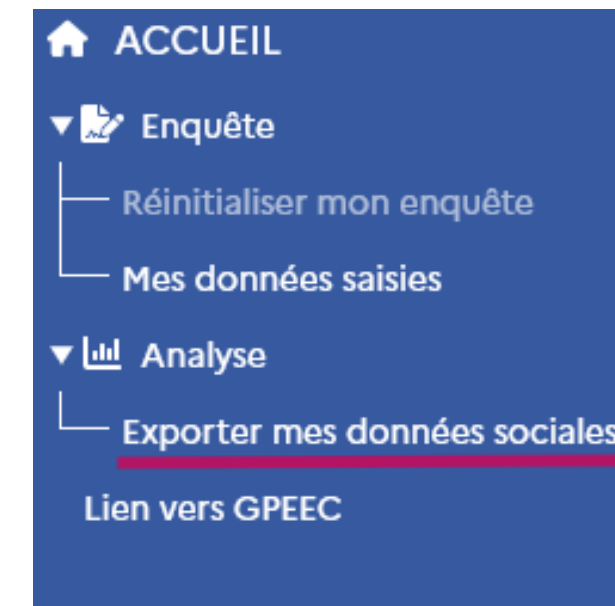
Les principaux cadres d'emplois

Cadres d'emplois	% d'agents
Adjoints techniques	47%
Assistants d'enseignement artistique	21%
Adjoints administratifs	14%
Attachés	3%
Agents de maîtrise	3%

Synthèse individuelle du Rapport Social Unique

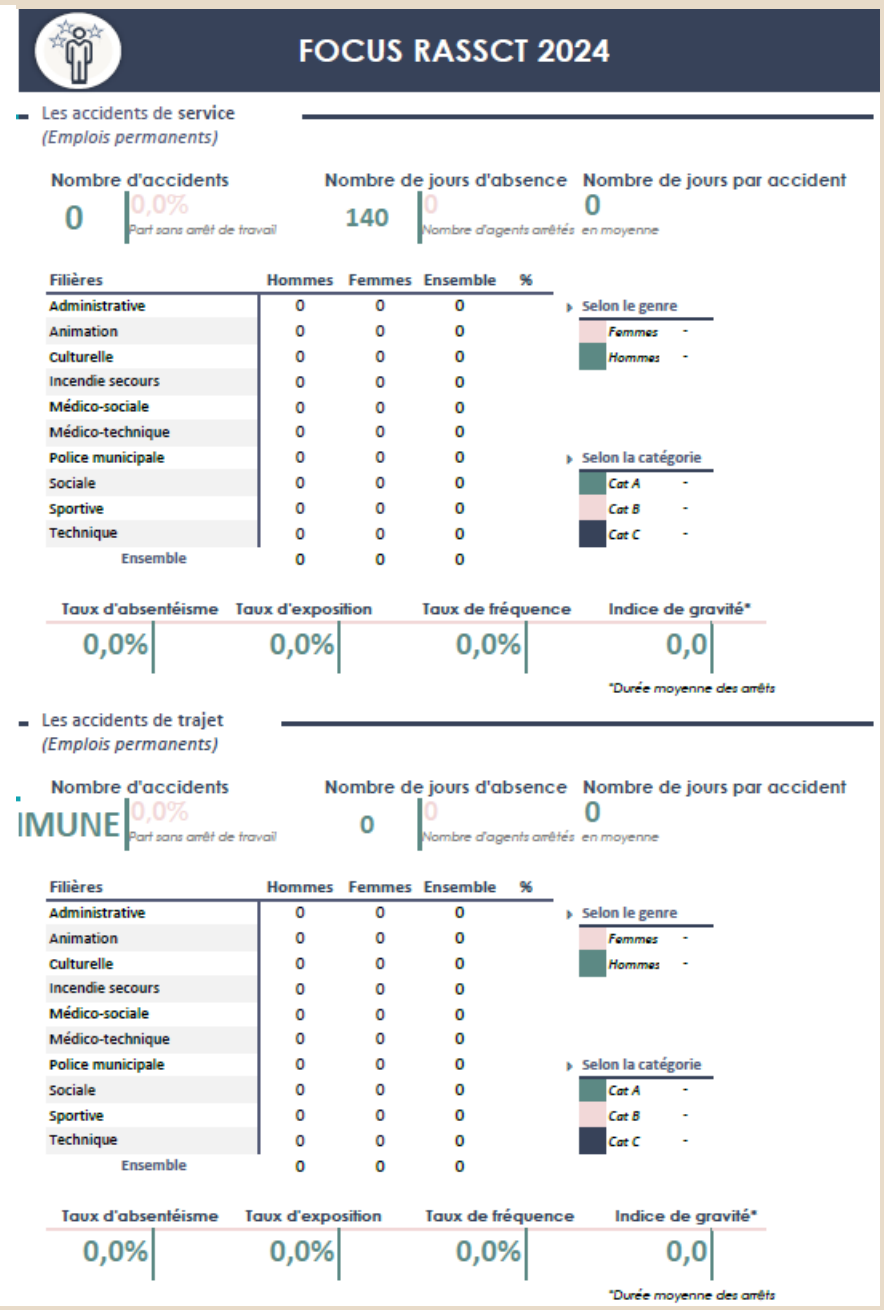
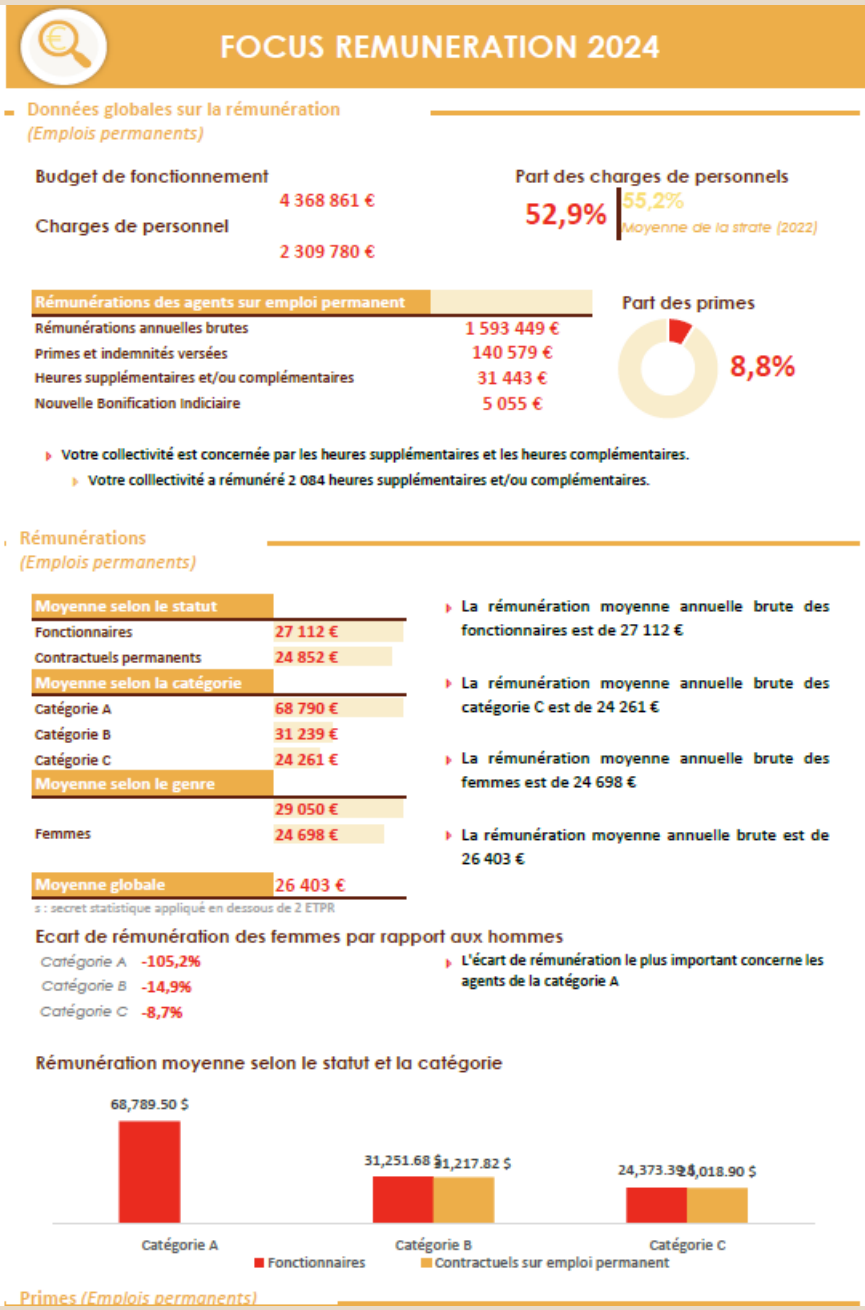
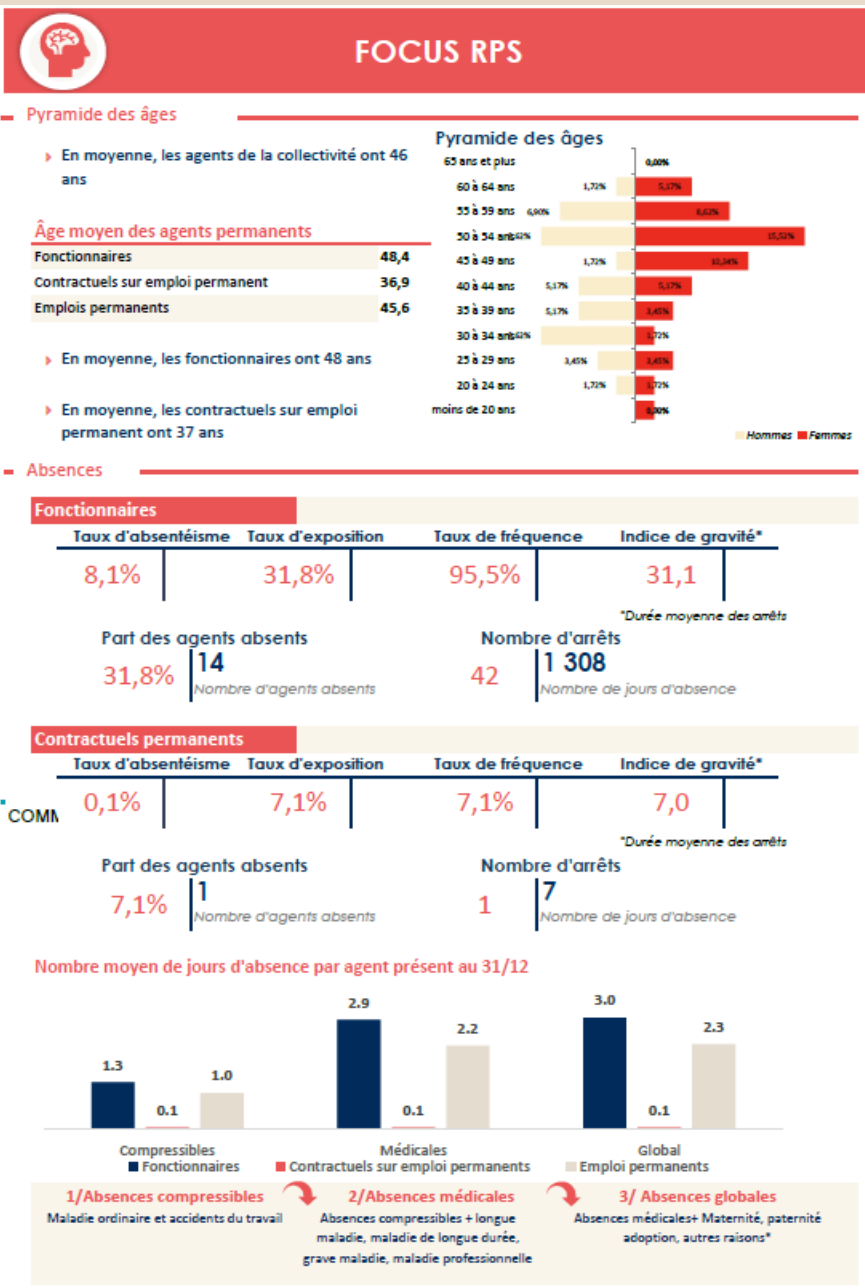
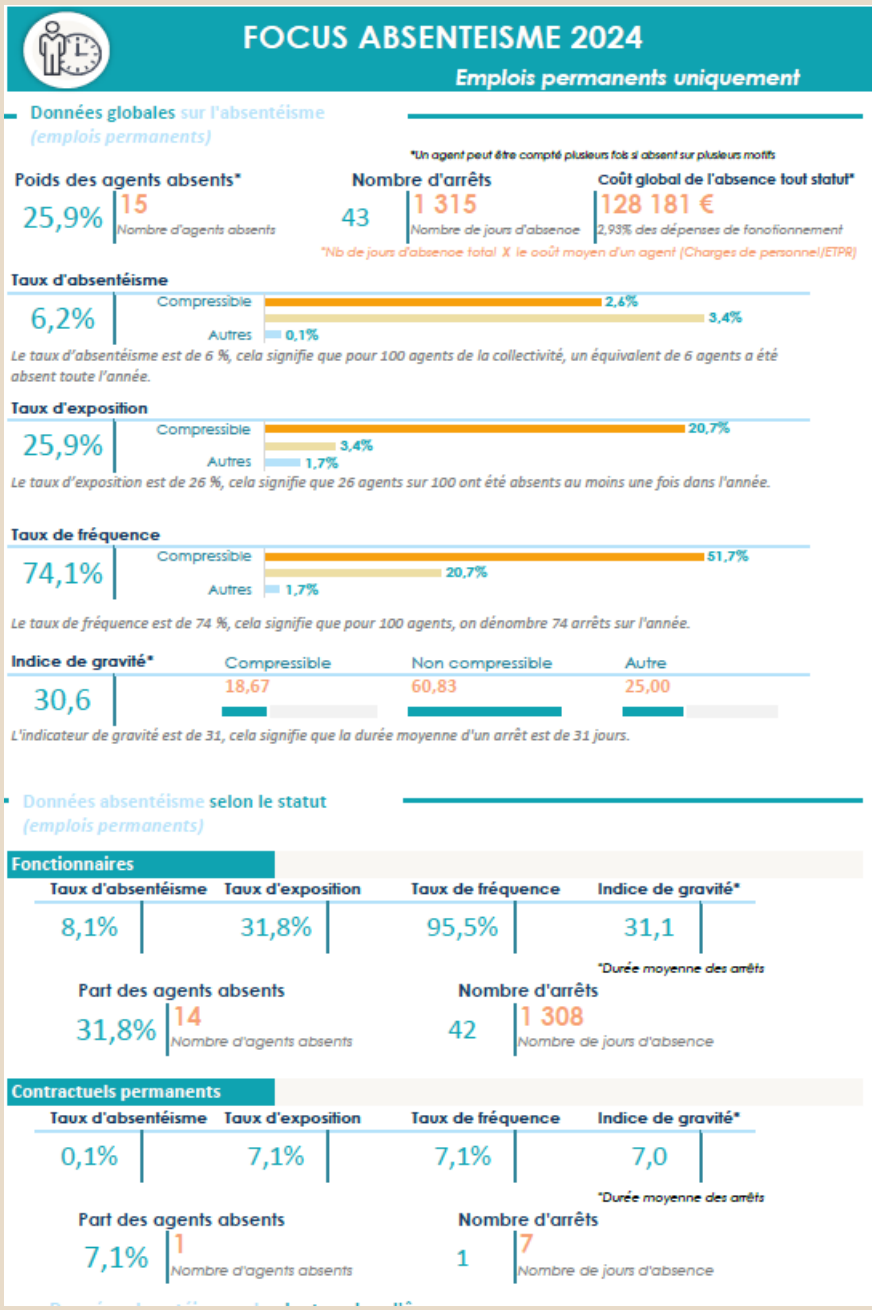
Synthèse récapitulative de 6 pages

Disponible depuis votre espace collectivité du portail « Données sociale »



⚠ Procédure pour ouvrir cette synthèse :
<https://www.calameo.com/read/007917553b7f54dd9e204?page=9>

⚠ Procédure pour débloquent les pops-ups



Synthèses thématiques

Un document – 5 synthèses

Ces quatre synthèses sont regroupées dans un document unique. Elles proposent une analyse ciblée de vos données RSU autour des thématiques suivantes : absences, risques psychosociaux (RPS), rémunération et conditions de travail (RASSCT).



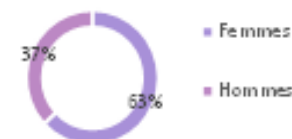
FOCUS EGALITE PROFESSIONNELLE

Cette synthèse comprend des données pouvant contribuer à la réalisation du rapport de situation comparée des femmes et des hommes mentionné à l'article L231-2 du code général de la fonction publique.

Conditions générales d'emploi (Emplois permanents)

Au 31 décembre 2023, la collectivité employait 4 420 femmes et 2 582 hommes sur emploi permanent.

Répartition des effectifs sur emploi permanent par genre

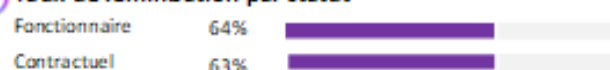


La collectivité emploie 0 agents sur emploi fonctionnel dont 9 femmes et 8 hommes.

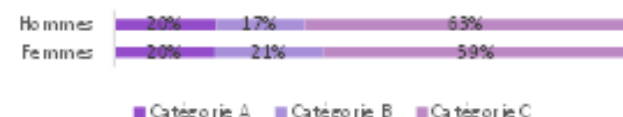
Concernant les emplois permanents en équivalent temps plein rémunéré, on dénombre :

2 091,7 fonctionnaires hommes
3 545,8 fonctionnaires femmes
476,5 contractuels hommes
809,3 contractuelles femmes

Taux de féminisation par statut



Répartition des agents par genre et par catégorie

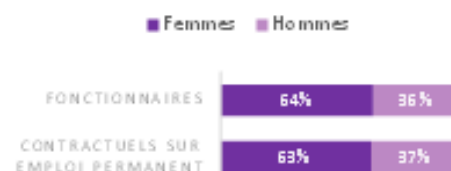


Taux de féminisation par catégorie hiérarchique :	Catégorie A	63%
	Catégorie B	68%
	Catégorie C	62%

Le cadre d'emplois le plus féminisé est celui des Agents sociaux

1 Agents sociaux	100%
2 Biologistes, vétérinaires, pharmaciens	100%
3 Cadres de santé paramédicaux	100%
4 Infirmiers	100%
5 Pédiatres-podologues,	100%

Répartition par statut et par genre



>>> Femmes <<<

81% titulaires 19% contractuelles permanentes

Parmi les femmes contractuelles :

76% CDD 24% CDI

>>> Hommes <<<

80% titulaires 20% contractuels permanents

Parmi les hommes contractuels :

63% CDD 37% CDI

Répartition par genre selon la filière (emplois permanents)

Filière	Femmes	Hommes
Administrative	78%	22%
Technique	46%	54%
Culturelle	62%	38%
Sportive	32%	68%
Médico-sociale	98%	2%
Police		
Incendie		
Animation	67%	33%

Le cadre d'emplois le plus masculinisé est celui des Conseillers des APS

1 Conseillers des APS	100%
2 Opérateurs des APS	100%
3 Agents de maîtrise	89%
4 Directeur de police municipale	83%
5 Chef de service de police	82%

Egalité professionnelle

Un document PDF

Les données RSU vous permettent de mettre en place votre démarche en faveur de l'égalité professionnelle. A cet effet, votre CDG peut vous transmettre :

- Une synthèse égalité professionnelle donnant accès à vos données générées
- Le baromètre et l'outil plan d'actions pour établir un état des lieux et définir un programme d'actions
- L'index égalité professionnelle permettant de mesurer les écarts de rémunération et mettre en évidence des objectifs de progression

Les fiches repères

Un document PDF



FICHE REPÈRES DU RSU 2024

COMMUNE TEST

Cette Fiche reprend les principaux indicateurs du RSU 2023. Elle permet à une collectivité de se comparer à un groupe de collectivités présentant les mêmes caractéristiques (ex : type de collectivités, nombre d'agents, strate démographique...). Elle a été réalisée via l'application www.donnees-sociales.fr.

> 27 collectivités, ayant au moins un agent, ont transmis leur RSU sur 0 recensées

> 2 273 agents recensés dans ces collectivités dont 1 589 fonctionnaires, 280 contractuels permanents et 404 contractuels non permanents

Effectifs

70% des agents sont fonctionnaires



	Minimum	Maximum	Effectif moyen	Nb de coll concernées
Fonctionnaires	40	88	59	27
Contractuels permanents	2	26	11	27
Contractuels non permanents	1	64	15	27

En moyenne, un agent sur emploi fonctionnel dans chaque collectivité

Précisions emplois non permanents

8,93 % des contractuels permanents en CDI

⇒ 3 % des agents recrutés dans le cadre d'un emploi aidé

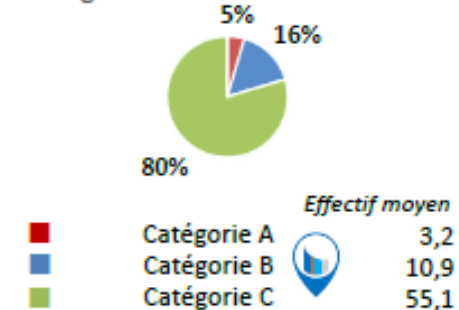
⇒ 10,1 % des agents sont saisonniers ou occasionnels

Caractéristiques des agents permanents

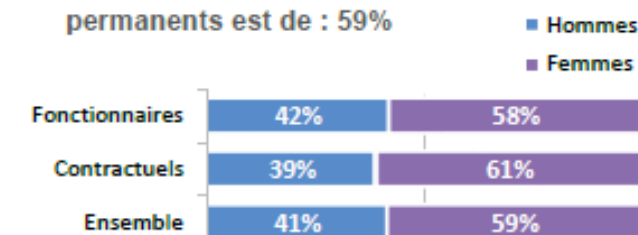
49% d'agents relevant de la filière technique

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous	Nb moyen par coll concernée
Administrative	24,1%	13,2%	22,5%	15,6
Technique	51,5%	34,6%	49,0%	33,9
Culturelle	6,4%	24,6%	9,1%	7,1
Sportive	0,7%	0,4%	0,6%	1,7
Sociale	4,7%	4,3%	4,6%	3,4
Médico-sociale	1,3%	1,8%	1,4%	2,4
Police municipale	3,5%	0,0%	2,9%	2,5
Animation	7,9%	21,1%	9,9%	8,0
Total	100%	100%	100%	70

80% d'agents relevant de la catégorie C



Le taux de féminisation des emplois permanents est de : 59%



Le cadre d'emplois des adjoints techniques rassemble 42% des agents

Cadres d'emplois	% d'agents
Adjoints techniques	42%
Adjoints administratifs	16%
Adjoints territoriaux d'animation	9%
Assistants d'enseignement artistique	7%
Agents de maîtrise	4%

Les fiches repères vous permettent de positionner votre collectivité par rapport à un panel de structures comparables, au niveau départemental, régional ou national.

Votre Centre de Gestion peut également réaliser une synthèse comparative personnalisée.

Analyse de l'évolution pluriannuelle des indicateurs

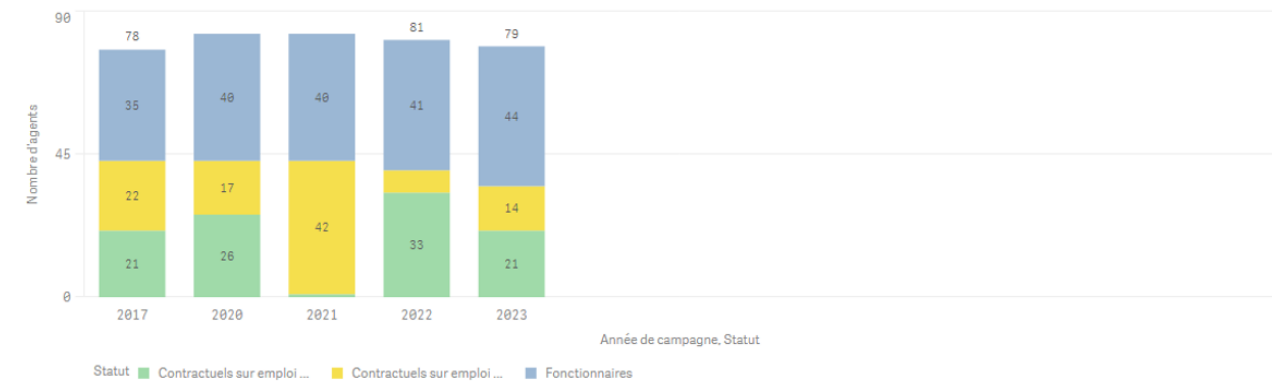
Un document Powerpoint

Cette synthèse permet de faire un état des lieux des indicateurs sur plusieurs années.

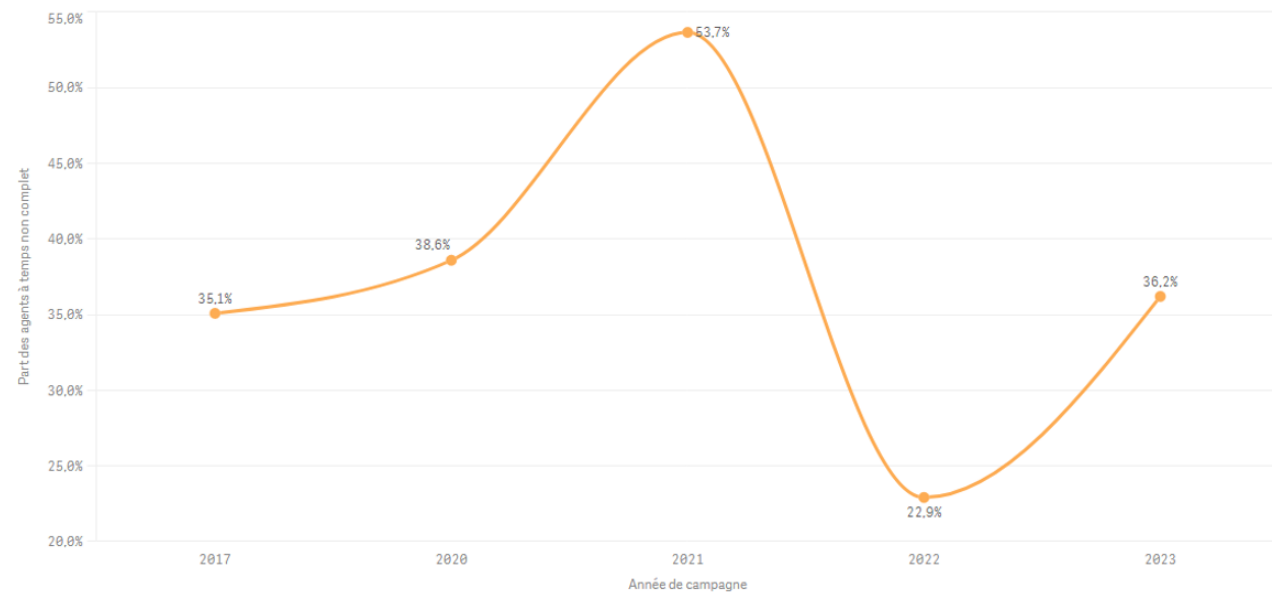
Evolution du nb d'agents selon le statut

Statut	2017	2020	2021	2022	2023
Contractuels sur emploi non permanent	21	26	1	33	21
Contractuels sur emploi permanent	22	17	42	7	14
Fonctionnaires	35	40	40	41	44

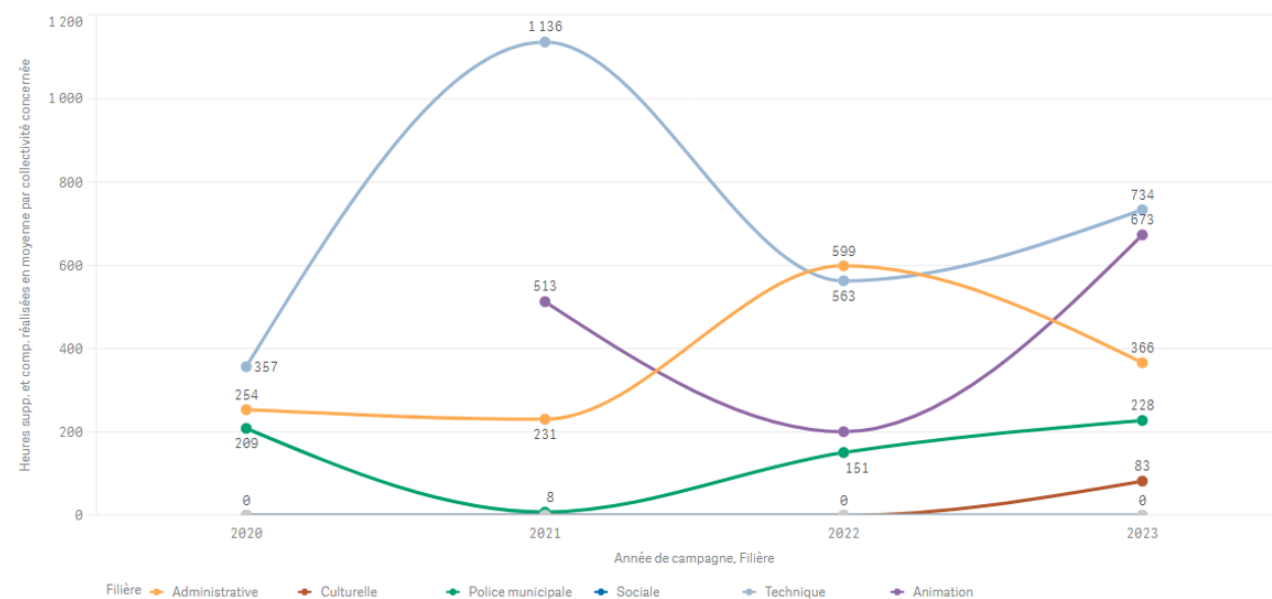
Evolution du nb d'agents selon le statut



Evolution de la part des agents permanent à temps non complet



Evolution du nb d'heures supp. et comp. réalisées



- Effectifs
- Caractéristiques des agents permanents
- Temps de travail
- Âge des agents
- Equivalent temps plein rémunéré
- Positions particulières
- Mouvements

- Evolution professionnelle
- Sanctions disciplinaires
- Budget et rémunérations
- Heures supplémentaires/complémentaires
- Absences
- Accident de travail
- Formation





Objectifs

Connaître l'ampleur des mouvements de personnel dans la collectivité
Analyser le climat social dans la collectivité en réfléchissant aux motivations de départ

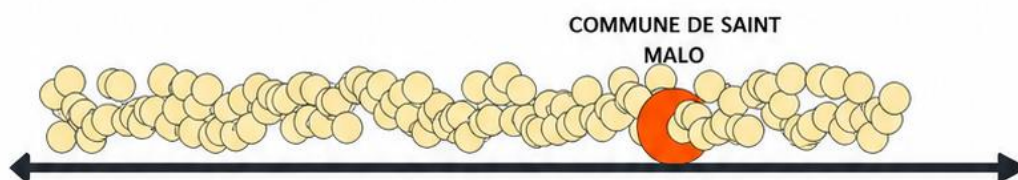


Score de la collectivité



Classement

86
/116



Répartition par décile

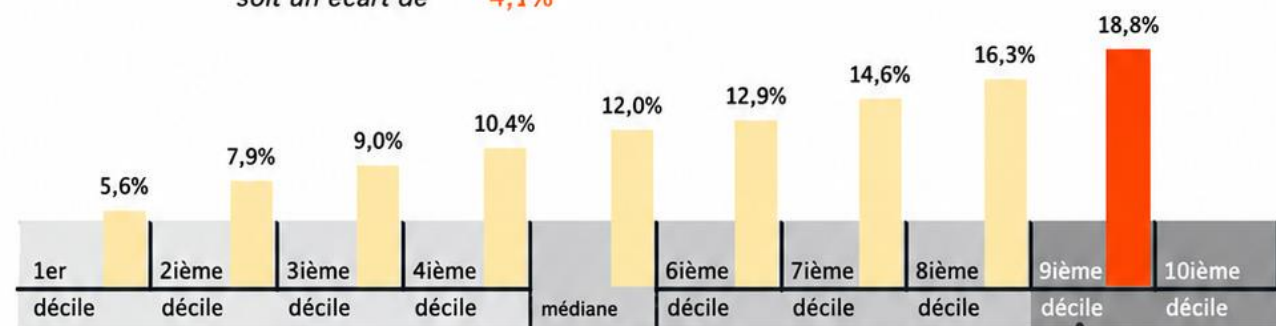
16,3% de taux de rotation des emplois permanents dans la collectivité

Minimum **0,7%**

12,2% de taux de rotation des emplois permanents moyen dans l'échantillon

Maximum **32,5%**

soit un écart de **4,1%**



La collectivité se situe dans le 9e décile soit

- 90% des collectivités de l'échantillon ont un résultat inférieur
- 10% des collectivités de l'échantillon ont un résultat supérieur



Précisions

Les agents contractuels occupant un emploi non permanent inaptes physiquement à reprendre leurs fonctions à l'expiration de leurs congés de maladie sont placés en congé sans rémunération pour maladie pour une durée maximale d'une année si l'incapacité d'exercer les fonctions est temporaire (article 11 du décret du 15 février 1988).

Baromètre RH

Un document PDF

Nouvelle synthèse personnalisée

Elle permettra à chaque collectivité de se situer dans un échantillon représentatif construit sur mesure, à partir de plus de 70 indicateurs répartis en 8 familles thématiques.

Cet outil d'aide au pilotage RH sera disponible courant.



Outil d'aide à l'élaboration des LDG

Un document qui prérempli les lignes directrices de gestion (LDG)

Elle permet de proposer une trame permettant la définition d'une stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines et de valorisation des parcours professionnels par des propositions d'actions et de critères à mettre en œuvre.

Ce document préremplit certains champs à partir des indicateurs du RSU et en laisse d'autres vierges afin de vous permettre de détailler votre stratégie.

Partie 1 : Stratégie pluriannuelle de politique RH

Effectifs

Temps de travail

Mouvements

Budget et Rémunérations

Formations

Absences

Conditions de travail

Protection et action sociale

Égalité professionnelle

BOETH

Partie 2 : Promotion et valorisation des parcours professionnels

Votre CDG peut proposer un autre type de document vierge pour renseigner vos LDG.

2 Le temps de travail

→ **Données chiffrées**

	Données Collectivité		Données "Repères"
Part des agents à temps non complet	14%	>	1%
Part des agents à temps partiel	8%	<	12%
Part des agents ayant un cycle de travail spécifique	100%		-
Part des agents exerçant dans le cadre du télétravail	11,8%	<	29,0%
Part des agents permanents ayant ouvert un CET	42%		-

Pour aller plus loin, consulter la synthèse des principaux indicateurs de Rapport Social Unique et celles des indicateurs RPS

→ **Informations complémentaires**

Informations à compléter :

La durée du temps de travail annuelle prévue est-elle de 1607 heures ? *à compléter*

Les agents bénéficient-ils de jours d'aménagement pour réduction du temps de travail (RTT) ? *à compléter*

Si oui, pour quels services ?

Existe-t-il une délibération sur les conditions de mise en œuvre du CET ? *à compléter*

Informations extraites du RSU :

On observe plusieurs contraintes particulières du temps de travail : horaires décalés, travail de nuit, le week-end

Aucun dispositif de télétravail mis en place

Aucune heure supplémentaire ou complémentaire réalisée

Aucune charte du temps n'est mise en place

Le nombre de jours de congés légal est respecté et aucun jour supplémentaire n'est accordé

→ **Actions à mettre en place**

Aucune stratégie pluriannuelle définie dans cette thématique

Les outils


Des guides et des vidéos, élaborés par les Centres Interdépartementaux de Gestion (CIG) et les Centres de Gestion (CDG), sont à votre disposition

Ressources

 [Télécharger la notice des indicateurs du RSU 2025](#)

 [Télécharger le résumé préparatoire aux données du RSU 2025](#)

 [Télécharger le Guide utilisateur RSU 2025](#)

 [Télécharger le guide "L'Essentiel" RSU 2025](#)

 [Aller à la FAQ RSU 2025](#)

<https://donnees-sociales.fr/mode-demploi-2-2/>

Capsules vidéo



[Observatoire - CDG des Hauts de France](#)

@observatoire.cdg_hdf

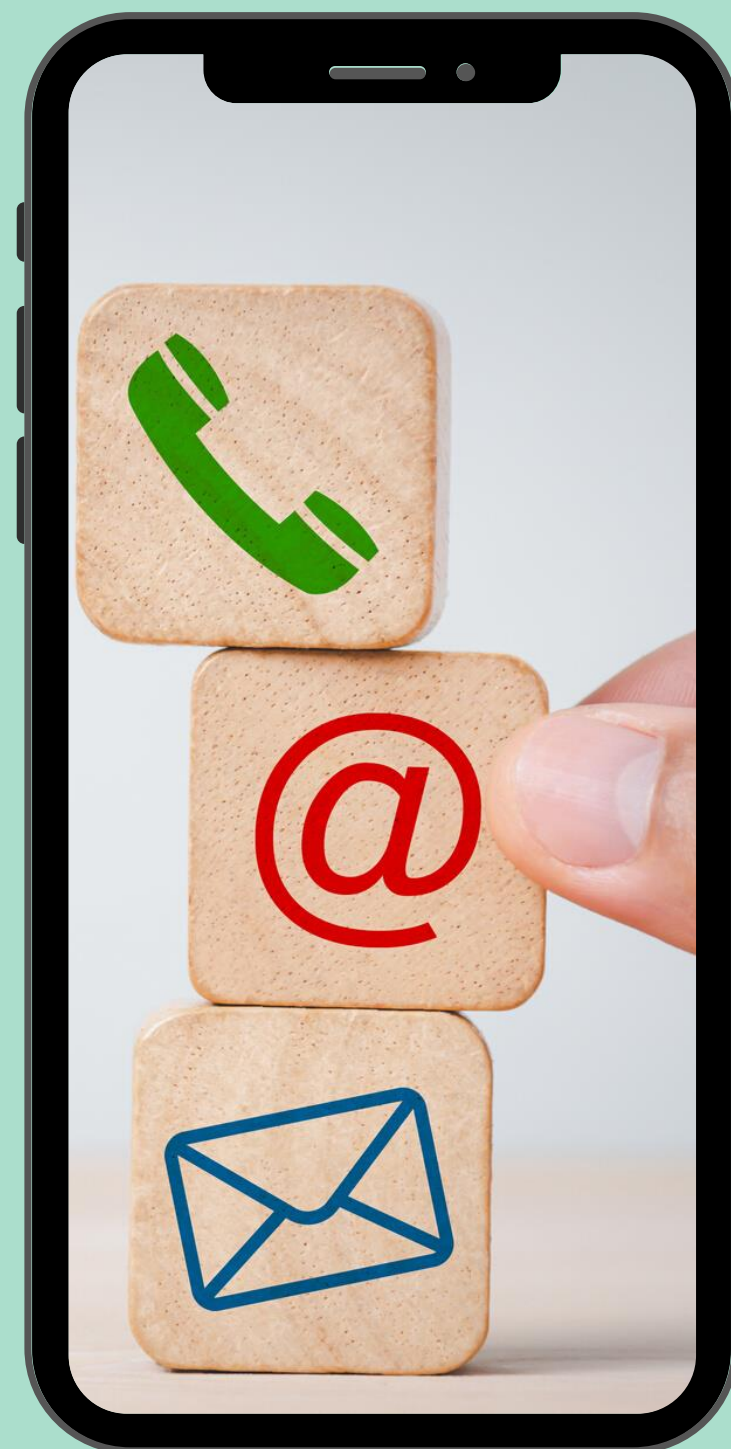
Conclusion



→ **Avez-vous des questions ?**

→ **Quizz RSU**
Testons ensemble ce que vous avez retenu

→ **Suite du webinaire**
Le support de présentation vous sera transmis d'ici la fin de journée
Une FAQ reprenant les principales questions du webinaire vous sera adressée dans les prochaines semaines



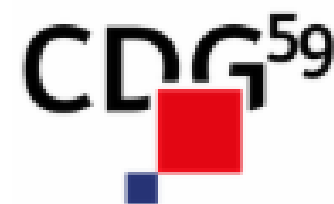
Vous pouvez consulter la page internet dédiée au RSU sur le site de votre Centre de Gestion de rattachement.

CONTACTS



CENTRE DE GESTION DE L' AISNE

☎ **03 23 52 01 52**
@ **interface@cdg02.fr**



CENTRE DE GESTION DU NORD

☎ **03 59 56 88 35**
@ **donnees-sociales@cdg59.fr**



CENTRE DE GESTION DE L'OISE

☎ **03 44 06 22 60**
@ **bilan-social@cdg60.com**



CENTRE DE GESTION DU PAS-DE-CALAIS

☎ **03 21 52 99 50**
@ **donnees-sociales-rsu@cdg62.fr**



CENTRE DE GESTION DE LA SOMME

☎ **03 22 91 05 19**
@ **cdg80@cdg80.fr**

Merci de votre attention

